

Incendies de forêt : le privé qui brûle, le public qui paye

En France, les trois quarts des forêts sont privées. La plus grande partie est entre les mains d'une dizaine de milliers de riches propriétaires ; le reste est réparti entre 3 millions et demi de tout petits propriétaires.

Dans les Landes, où a eu lieu l'incendie de 2026, c'est pire. Là, c'est 92% de la forêt qui est privée. En fait de forêt, c'est plutôt une immense plantation, des pins parfaitement alignés. Quelques très riches familles landaises ont des milliers d'hectares, le reste est partagé entre 38 000 personnes.

La forêt ne rapporte vraiment que si l'on en a beaucoup. Et derrière les plus gros propriétaires, on a des purs capitalistes, des sociétés, qui investissent dans le bois.

Selon les domaines, chaque hectare rapporte, en moyenne, au bout de 40 ans, quand on finit par couper complètement une série d'arbres, entre 4000 et 7000 euros par hectare. Celui qui possède un millier d'hectares tire ainsi entre 100 000 et 175 000 euros par an, de sa forêt, en moyenne. Alors que c'est la nature qui fait le travail.

Ce sont donc essentiellement ces forêts, des forêts privées, qui brûlent. Mais ce ne sont pas leurs propriétaires qui payent, ni pour empêcher les feux de démarrer, ni pour les éteindre une fois le feu parti.

En 2022, face à un feu déjà énorme en Gironde, il a fallu, dans l'urgence, que l'Etat mobilise 50 entreprises pour faire de gros travaux qui auraient, normalement demandé des mois : 67 bulldozers, pelles mécaniques et autres abatteuses d'arbres, ont ouvert dans la forêt 130 kilomètres de lignes de pare-feux, dont une partie de cent mètres de large. Et on a refait la même chose pour les Landes de 2026.

Cet incendie de 2022 a coûté, estime-t-on, entre 25 et 55 millions d'euros, rien que dans la lutte pour l'éteindre : en milliers de pompiers, en centaines de camions et en dizaines d'engins volants. Celui de 2026 est pire encore.

Cet argent, il vient directement de notre poche, des impôts que nous payons, par exemple dans tout ce qu'on achète, avec la TVA. On paye

parce que les propriétaires de forêts n'ont pas mis suffisamment de systèmes contre l'incendie, alors que tout le monde sait que c'est un problème dans les forêts : pas assez et pas partout de lignes pare-feux, pas assez de citernes positionnées d'avance pour vite approvisionner les pompiers, pas assez d'opérations de débroussaillage, etc.

Un incendie catastrophique avait eu lieu, exactement aux mêmes endroits que celui de 2026, en... 1949. Il y avait fait 82 morts, et détruit 443 maisons et bâtiments agricoles. C'est à ce moment que l'Etat a obligé les propriétaires de la forêt à cotiser un peu pour les dépenses de prévention. Mais c'est à peine 20 %, ou au plus 30% de ces dépenses qu'on leur demande de payer. Tout le reste, l'essentiel donc, c'est la collectivité, la population dans son ensemble, qui doit le payer.

On nous a beaucoup montré la solidarité des gens qui aident les pompiers, ou qui soutiennent les personnes déplacées. Mais derrière cette solidarité, juste et nécessaire, il y a quelque chose d'inadmissible : le fonctionnement actuel est que les propriétaires privés nous coûtent. Non seulement, les plus gros font de belles affaires, 50 milliards par an de chiffre d'affaires dans la filière bois. Mais ils comptent sur les autres, sur la population, pour payer les dégâts que cause leur industrie, telle qu'elle est aujourd'hui.

Il y a certes des choses à revoir, avec le changement du climat, comme le fait de ne planter que des pins, qui brûlent très facilement.

Mais il faut d'abord et plus que tout remettre en cause ce fonctionnement ; car on le retrouve dans de très nombreuses industries qui nous coûtent cher, et ne rapportent qu'à des petits groupes de profiteurs : une industrie qui ne rapporte pas à tout le monde n'a pas à être payée par tout le monde. Ou alors, il faut en partager aussi la propriété.